



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Russie

Question écrite n° 33515

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le problème du remboursement des emprunts russes aux ayants droit français. En février dernier, la commission de suivi, chargée de proposer les modalités de recensement, d'évaluation et d'indemnisation des titres russes, a commencé l'audition des associations de porteurs et victimes de spoliation avant de remettre un rapport au Premier ministre en vue de l'élaboration d'un projet de loi. A ce jour, le recensement commencé il y a deux ans est terminé mais le projet de loi relatif au remboursement des titres n'est toujours pas inscrit à l'ordre du jour des travaux du Parlement et aucun règlement de cette affaire ne semble se préciser. Les porteurs recensés expriment leurs vives préoccupations devant le retard pris pour le remboursement alors que la Russie a déjà versé 1,5 milliard de francs et que le Gouvernement français s'était engagé à verser un acompte fin 1997 puis fin 1998. Il lui demande en conséquence quelles mesures il entend prendre afin d'accélérer le processus de remboursement pour ne pas léser plus longtemps les bénéficiaires.

## Texte de la réponse

Les particuliers qui le souhaitaient avaient la possibilité, entre le 6 juillet 1998 et le 5 janvier 1999, de déposer leurs titres d'emprunts russes dans l'une des 4 000 trésoreries publiques, afin que ceux-ci soient recensés. Ces titres sont en cours de traitement. A ce jour, près de 75 % de ces titres ont été vérifiés par le Trésor public, dont les agents procèdent depuis plusieurs mois à ce travail minutieux et inédit avec beaucoup de dévouement. Au total, plus de 300 000 porteurs ont fait recenser plus de 9 millions de titres, la plupart rédigés en cyrillique, et dont les services ont répertorié 4 000 variétés différentes. Les sommes correspondant aux six premiers versements effectués par la Russie ont été affectées à un compte spécial du Trésor. Dans les prochaines semaines, M. Jean-Claude Paye, conseiller d'Etat, remettra au Gouvernement un rapport et des propositions concernant les modalités d'indemnisation des porteurs de titres d'emprunts russes. Ce rapport servira de base à un projet de loi qui sera soumis au Parlement dans les meilleurs délais.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Foucher](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33515

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 août 1999, page 4642

**Réponse publiée le :** 4 octobre 1999, page 5745